

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°29

Contribution des

M. José Huleux
1200, rue de la riviérette
62610 Brêmes-les-Ardres

pêcheurs de Calais

Calais Port 2015,

Quai Paul Devot et port à l'Est Henri Ravisse

A l'époque le chômage était de 12 à 13 % et, avec la construction du port à l'Est, la diminution du chômage avec la création de nouveaux trafics nous avait été promise.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le trafic du port à l'Est a disparu. Le trafic des caches promis n'a jamais existé. Les catamarans ont disparu ! Les cargos dont les trafics divers se font rares et d'autres n'ont pas vu le jour !

Le trafic de voitures est en forte diminution ! (prêt à disparaître) Le trafic de câble est en diminution ! La maintenance IFA 2000 n'a pas vu le jour ! Le trafic de remorques neuves-caravanes non plus !

Où sont les bateaux de croisières ? etc.

Les responsables ont-ils tous joué le jeu ? Se sont-ils battus pour amener du nouveau ou rattraper les trafics perdus ?

Pour Calais Port 2015 nous entendons parler de nouveaux trafics de croisière, de chômage en baisse mais cela a déjà été promis lors de la construction du port à l'Est et rien de tout cela n'a vu le jour !

La pêche calaisienne se demande s'il n'y a pas d'autres solutions à exploiter avant de nous faire perdre une fois de plus plusieurs zones de pêche.



La pêche à Calais en 2009

La pêche artisanale de Calais est composée de 9 fileyeurs armés pour la plupart de 4 à 5 hommes d'équipage ce qui fait vivre directement 55 familles avec les emplois à terre. Sachant que, sur la moyenne nationale, l'emploi de marin fait vivre 3 personnes à terre directement et indirectement, la pêche Calaisienne représente 220 personnes. Notre matériel de pêche a été élaboré, calibré pour permettre de pêcher les poissons de taille marchande sans déchets ou rejet selon les normes française ou européenne. Chaque matériel (filet) a un maillage bien spécifique selon les espèces recherchées (soles, turbots, carrelets, cabillaud, etc.)

Pour une pêche responsable et afin de préserver la ressource, la pêcherie Calaisienne a signé avec notre organisation de producteurs le contrat bleu, ce qui implique la diminution de 10% de nos filets, pour éviter la pollution plastique ou autre nous sommes engagés à ramener tout déchet à terre.

Nos zones s'étendent de Dunkerque à Dieppe, pour certains cela s'étend de nos côtes calaisiennes à la limite des eaux anglaises.

Nous travaillons sur les bancs Varne-Ruyttinghem - Dick, etc. Nos lieux de pêche de la côte sont : Wissant, Blanc-nez, Sangatte, Blériot, Calais, Waldam, etc.

Les zones de Blériot, Calais, l'Hamont de

Calais sont des zones où nous travaillons lorsque le poisson se trouve à terre pour les espèces comme le carrelet, la limande, la sole, le cabillaud, ... À d'autres moments, ces mêmes zones sont travaillées comme zones de repli c'est-à-dire lorsqu'il fait mauvais temps ou pendant les grandes marées.

Toutes ces zones à terre se trouvent dans la zone officielle qui est dénommée la "VII D", c'est-à-dire une zone qui a du quota toute l'année. Passé la balise de Waldam, la zone est dénommée "IV C", ici le quota est faible.

Ceci est un léger résumé de notre travail, des zones et des familles de la pêche.

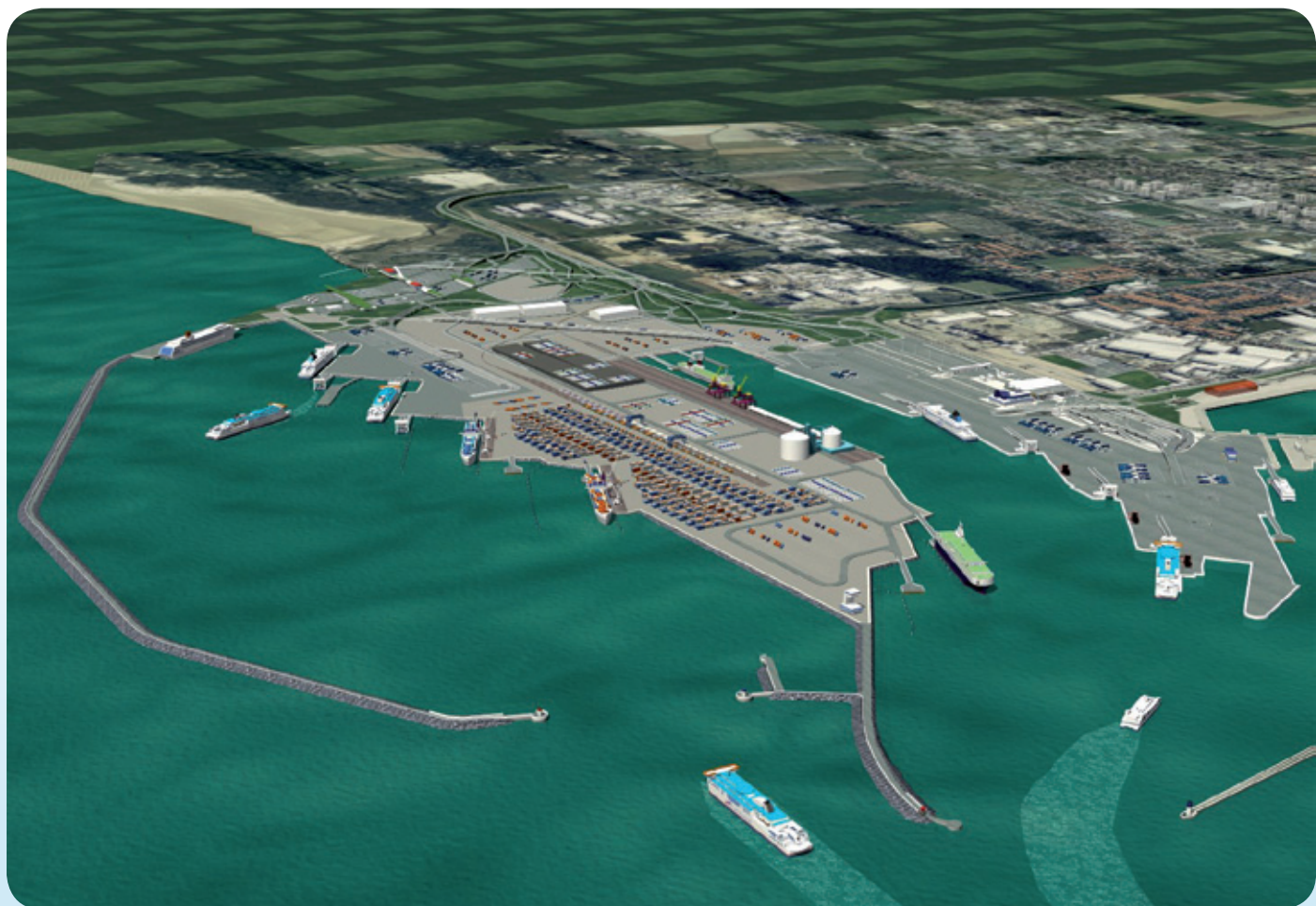
Calais Port 2015, le banc de la CA10

Depuis des années le banc de la rade de Calais dénommé "CA 10", correspondant à la bouée qui se trouve en face du port de Calais, était stationnaire. Avec les travaux d'agrandissement du port de Calais, le déplacement de la nouvelle jetée, ce banc de sable ne fait maintenant que de se déplacer !

En effet, actuellement lors de certaines marées nous perdons deux heures nous ne pouvons plus passer sur ce banc pour rentrer au port, ce qui nous oblige à faire un détour de plus d'une heure de navigation par la CA8, ce qui signifie pour nous une heure de travail perdue et plus de consommation de gasoil !

Actuellement ce banc de sable se déplace rapidement, nous pouvons l'évaluer de 20 à 50 mètres par an vers la côte, d'où le déplacement du point de rejet des effluents Tioxide.

Que va-t-il se passer avec la nouvelle digue ? Comment va-t-il évoluer ? Faudra-t-il draguer en permanence ?



Calais Port 2015, dragages et rejets

Le projet de Calais Port 2015 est catastrophique pour la pêche calaisienne avec l'emprise de 150 hectares sur la zone VII D, car la zone de l'Hamont de Calais représente une part importante sur le chiffre d'affaires des bateaux.

Cette zone à l'abri des vents dominants ouest-sud-ouest nous permet de travailler pendant les grandes marées, ainsi qu'en cas de mauvais temps (jusqu'à force 7) lorsque les soles se trouvent à terre !

D'autre part, nous craignons que le dragage des sédiments de cette zone ne pollue d'autres lieux de pêche, le dragage va rechercher les pollutions d'anciennes usines tels que les pâtes à papier - Tioxide etc.

Une analyse en profondeur des sédiments serait bien utile !



Calais Port 2015, l'aval de Calais-Blériot

L'inquiétude des Marins pêcheurs de Calais travaillant près des côtes allant de Blériot à Calais se justifie par la crainte d'un arrêté interdisant la pose de nos filets afin de sécuriser la navigation des ferries qui longeraient (compte tenu de leur taille) notre lieu de pêche et par conséquent celle qui nous permet de rentrer dans le port 2015.



Calais Port 2015, question sur l'histoire

Le projet du Calais Port 2015 occupera tout l'Hamont de Calais, cette zone que nous connaissons bien a été dans l'histoire le lieu du combat de la marine Anglaise et Espagnole de l'invincible Armada. Dans cette zone des bateaux ont coulé dont au moins un galion

espagnol puisque des vestiges ont été remontés, que vont faire les autorités à ce sujet sachant que l'état espagnol recherche les vestiges des combats de l'invincible armada ?

Que va-t-il advenir des vestiges retrouvés,

est-ce que ce sera comme la construction de la nouvelle jetée où nous avons du intervenir à plusieurs reprises au niveau ministériel car des objets comme des armes, canon... ont été retrouvés et ont été transportés en dehors de la France ?



Calais Port 2015, demande de la pêche calaisienne

Si le projet de Calais Port 2015 se fait la pêche calaisienne demande :

- > Que toutes les analyses soient faites avant tout rejet de sédiment ;
- > Que nous ayons des garanties de non pollution sur d'autres lieux de pêche ;
- > Des garanties que les fonds sur les zones de rejet ne soient pas changés ;

- > Qu'une étude soit faite sur le banc de sable (CA10) afin de ne plus détourner la route des navires de pêche ;
- > Qu'il y ait un échange équivalent de la perte de zone VII D dans la zone IV C car la pêche ne doit pas subir les conséquences de Calais Port 2015.

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org